

ÉDITO

Le 8 mars 2019, Aissa Doumara recevait le premier prix Simone Veil, auquel Amnesty International France a contribué en tant que membre du jury. « Pour moi, c'est une interpellation à suivre les pas [de Simone Veil] et à transmettre notre héritage commun pour la cause des femmes aux générations futures qui doivent continuer la chaîne de défense des droits des femmes et des filles », a déclaré Aissa en recevant son prix.

Le combat d'Aissa au Cameroun contre les mariages forcés et les violences sexuelles faites aux femmes rejoint celui de Blandine et Hortense au Burkina Faso, avec qui nous travaillons. Il est emblématique de celui de tant d'autres défenseuses des droits des femmes et des droits humains à travers le monde.

C'est tous les jours qu'il est fondamental de saluer et rappeler le courage de ces femmes, dont on sait qu'elles font l'objet d'une discrimination particulière, parce qu'elles sont femmes et rappeler l'urgence de les soutenir et d'agir. L'assassinat de Marielle Franco, il y a un an le 14 mars, nous le rappelle. Ensemble, continuons à assurer que les droits des femmes soient au cœur de chacune de nos mobilisations, avec force, pugnacité et élégance.

Solidairement,

Sylvie Brigot-Vilain

Directrice générale
d'Amnesty International
France



LA CASSE DU DROIT DE MANIFESTER



Contre la loi « anti-casseurs »

Le 12 mars, la loi dite « anti-casseurs » sera débattue au Sénat en deuxième lecture. Les sénateurs risquent de voter pour la version adoptée par l'assemblée nationale, ce qui rendrait son adoption définitive.

Cette loi est dangereuse comme l'ont rappelé avec nous les rapporteurs spéciaux des Nations unies et la commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe.

Elle permettra en effet aux préfets d'interdire à une personne de manifester sur des motifs vagues et flous, comme pendant l'état d'urgence. La loi donnera aussi la possibilité de poursuivre tout manifestant dont le visage serait dissimulé

« sans motif légitime », même s'il n'a commis aucune violence ou dégradation. Des personnes qui protégeraient leur visage des gaz lacrymogènes avec un foulard pourront ainsi être interpellées, gardées à vue, poursuivies en justice, et condamnées jusqu'à un an de prison et 15 000 euros d'amende !

Il nous reste encore une journée pour faire pression sur nos élus. [L'action que nous vous proposons consiste à interpeler par e-mail le sénateur de votre territoire.](#)

Si vous obtenez une réponse de la part de sénateurs, n'hésitez pas à nous en faire part à l'adresse mobilisation@amnesty.fr

Action coup de poing en faveur des droits des femmes

Vendredi 8 mars, une trentaine de militants d'Amnesty International France se sont rassemblés devant l'Ambassade d'Arabie Saoudite à Paris. Pendant plus d'une heure, ils ont brandi des pancartes et ont exhorté les conducteurs qui passaient dans la rue à klaxonner afin de réclamer la libé-

ration de trois militantes saoudiennes des droits des femmes.

En région, ce sont plus de 70 structures locales qui se sont mobilisées en utilisant notamment le matériel spécifique créé pour cette « [opération klaxon](#) ».



Cinéma scolaire



Chaque année, des militants parisiens d'Amnesty International sensibilisent près de 1 000 élèves aux droits humains. Comment ? Grâce à un partenariat avec le rectorat de Paris et la salle Le Cinéma des Cinéastes.

Il y a quelques semaines, c'est le film *La révolution silencieuse* de l'allemand Lars Kraume que les militants ont décidé de montrer à 300 lycéens du quartier. [Une projection suivie d'un débat hyper intéressant.](#)

Du changement sur les pétitions

La date de fin des pétitions est souvent amenée à changer pour correspondre au mieux aux stratégies du mouvement. Nous avons fait le choix

de ne plus indiquer les dates de fin sur les pétitions pour éviter les difficultés rencontrées sur vos événements (dates dépassées, explications sur le choix des dates, etc.). Nous indiquerons

donc désormais la mention suivante sur chaque pétition : « Pour connaître la date de fin de cette pétition, veuillez vous rendre sur [amnesty.fr/actions](https://www.amnesty.fr/actions) -en-cours ».

De la suite dans les idées

En 2017, grâce aux pressions de plusieurs ONG dont Amnesty International France, la loi sur le devoir de vigilance des multinationales était adoptée. Deux ans plus tard, une [étude collective à laquelle nous avons participé](#) analyse les premiers plans de vigilance déclarés par 80 grandes entreprises.

Malheureusement, le constat est plutôt inquiétant : quel que soit le secteur, les multinationales ne respectent pas toutes les exigences de la loi !

Nous allons donc continuer à faire pression pour faire en sorte que ces entreprises améliorent leurs pratiques et évitent de violer les droits humains.



© Clean Clothes Campaign

INFO PLAIDOYER

2019 : Les femmes à l'honneur !

En 2019, les femmes font l'objet de toutes les attentions, tant du gouvernement français que d'Amnesty International France. Sous la bannière de la « diplomatie féministe », la France préside cette année le G7 et le Comité des ministres du Conseil de l'Europe avec une forte priorité pour la ratification universelle de la Convention d'Istanbul sur la lutte contre les violences faites aux femmes. En mars se tient la 63ème session de la Commission de la condition de la femme des Nations unies qui coïncide avec la présidence française du Conseil de sécurité, mettant en avant l'agenda « Femmes, paix et sécurité » auquel Amnesty oeuvre depuis des années. Autant d'occasions de plaidoyer auprès des autorités françaises qu'Amnesty International France ne pouvait pas laisser passer, en faveur notamment de l'autonomisation des femmes, de la protection des femmes défenseuses des droits humains, migrantes ou LGBTI, de la défense des droits sexuels et reproductifs. Dans ce contexte, Amnesty International France a rejoint la Coalition genre/G7 qui regroupe une cinquantaine d'organisations, en vue de la préparation du sommet Women 7 qui se tiendra en mai à Paris.

ÊTRE VISIBLE

Vidéo « Enquête sur l'enfer des prisons de Madagascar »



Depuis 2017, 52 personnes sont mortes en détention préventive à Madagascar. Certaines de ces personnes n'étaient même pas encore déclarées coupables de crimes ou de délit. Dans les prisons du pays, les cellules sont sombres et sales mais surtout extrêmement surpeuplées.

Amnesty International publie une vidéo qui détaille ces conditions d'incarcération inacceptables grâce au travail de la chercheuse Tamara Léger.

[Regardez ce nouvel épisode de la série Eclairage en cliquant ici.](#)

SE RENCONTRER ET DÉBATTRE

Campus 2019 : Dates et lieux

Après deux premières éditions très appréciées des participants, la section française d'Amnesty a décidé d'organiser un nouveau Campus en 2019. Celui-ci se déroulera le weekend des 28 et 29 septembre dans le 19^{ème} arrondissement de Paris. Vous serez bientôt sollicités pour contribuer à la programmation de cet événement.

Les inscriptions suivront dans un second temps.

Pour celles et ceux qui ne savent pas ce qu'est le Campus d'Amnesty International ou qui veulent se rafraîchir la mémoire, nous vous invitons à regarder [la vidéo résumé de la dernière édition](#).



PARTAGER

Appel à projets de la Fondation Amnesty



sous l'égide de la Fondation Paris Diderot

La Fondation Amnesty a pour mission de soutenir le développement de projets innovants en matière de défense des droits humains en France. Dix projets ont déjà été accompagnés depuis 2017.

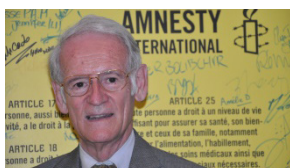
> Faire évoluer le regard et les pratiques en matière de discours discriminatoires.

> Développer une sensibilisation et une éducation aux droits humains par des méthodes innovantes.

Vous pouvez demander un financement pour vos initiatives locales couvrant l'un des deux axes suivants :

[Un appel à projets est en cours et deux autres seront lancés en 2019.](#)

A la mémoire de Daniel Marchand



Daniel Marchand, cofondateur des sections suisse et française d'Amnesty International (AI), nous a quittés dans sa 80^{ème} année.

Après un doctorat en droit international du travail, Daniel a eu un par-

cours professionnel prestigieux, notamment au sein de la Commission internationale de juristes (CIJ). Il y a travaillé aux côtés de Sean MacBride qui a créé avec Peter Benenson et Eric Baker l'association *Justice*, embryon de la future organisation AI. Daniel fut membre du Comité exécutif international d'AI de 1968 à 1971 alors que Sean MacBride occupait la présidence d'Amnesty. Il a effectué plusieurs missions en Afrique pour la CIJ et pour AI.

Daniel a travaillé dans des maisons d'édition et terminé sa carrière comme professeur titulaire honoraire de la Chaire de droit social du Conservatoire national des arts et métiers.

Il nous a fait don de ses archives d'une extrême richesse que nous conservons précieusement.

Merci de tout coeur, Daniel, pour tout ce que vous avez accompli au service de la justice.

Se former pour étoffer nos structures locales

Nous vous l'annonçons le mois dernier, la formation « Attirer, accueillir et intégrer des nouveaux membres » est délocalisée en région. Les lieux et dates sont maintenant connues (voir ci-contre). Pour en profiter, écrivez à l'adresse formation@amnesty.fr et recevez ainsi les informations pratiques.

- 30 et 31 mars à Poitiers
- 13 et 14 avril à Besançon
- 27 et 28 avril à Lyon
- 11 et 12 mai à Nantes
- 25 et 26 mai à Metz
- 8 et 9 juin à Nice
- 15 et 16 juin à Lille
- 29 et 30 juin à Toulouse



Tara Dickman, formatrice de l'agence Le next level

Appel à contributions sonnantes et trébuchantes



Qui se souvient de la décision 14 de l'Assemblée générale de Saint-Brieuc en 2014 ? Ne cherchez plus, elle concerne la mise en place du [Fonds pour le financement des projets d'animation et de visibilité des régions et des groupes](#). Celui-ci est alimenté par des dons versés par les groupes locaux qui le souhaitent, notamment

en cas d'excédent de trésorerie. En 2018, il a permis de soutenir 19 projets portés par des structures locales. Nous commençons l'année 2019 avec des caisses vides et 4 projets en attente de soutien. A votre bon cœur donc, cet outil de soutien ne pouvant fonctionner sans la solidarité entre les groupes.

SE FORMER

• Prochaines formations au siège à Paris :

- 23 et 24 mars : « [Techniques de plaidoyer local](#) »
- 30 et 31 mars : « [Techniques d'approche du public](#) »
- 6 et 7 avril : « [Faire face aux propos toxiques](#) »
- 11 et 12 avril : « [Agir contre la désinformation et les discours toxiques en ligne](#) »

Vous pouvez vous [inscrire directement en ligne](#) ou nous envoyer un mail à l'adresse formation@amnesty.fr

• Prochaines formations en région :

- 16 et 30 mars à Montpellier : « [Intervenir en éducation aux droits humains](#) » (inscription : jean-paul.kan@sfr.fr)
- 30 mars à Toulouse : « [Amnesty International, un mouvement mondial](#) » (inscription : elizabeth.schils@wanadoo.fr)
- 6 avril à Verrières-le-Buisson : « [Les structures d'Amnesty International](#) » (inscription : cpinzuti@orange.fr)
- 6 avril à Lyon : « [Intervenir en éducation aux droits humains](#) » (inscription : brolly@wanadoo.fr)

En tout, 8 formations peuvent être déployées en région par le réseau des formatrices et formateurs d'Amnesty International France.

- Et toujours 5 formations en ligne disponibles à tout moment [sur notre plateforme dokeos](#).

BRÈVES

• La chronique syndicale du 1er mai 2019 disponible à la commande

Cette année, les 4 pages de la chronique syndicale portent sur « Le travail au féminin » avec une pétition en intercalaire. Un matériel militant à diffuser lors des rassemblements du 1er mai, dans les Bourses du travail et auprès de votre entourage. Vous pouvez passer votre commande (illimitée et gratuite) à partir de la dernière semaine de mars en écrivant à l'adresse comsyndicats@amnesty.fr en précisant le nombre d'exemplaires souhaité, une adresse **postale** et un numéro de téléphone. Envois à partir du 10 avril.

• Une jeune militante récompensée pour ses talents littéraires !

Amélie est une jeune militante d'Amnesty International basée à Caen. Il y a quelques semaines, elle a participé à un concours artistique sur le thème des violences faites aux femmes. Nous vous faisons découvrir son texte « [Les cris](#) » grâce auquel elle a remporté le premier prix.